L'ACTION

BULLETIN DU SYNDICAT CGT MICHELIN

N°414
Septembre 2016

ÉDITO

Le 15 septembre, imposons l'abrogation de cette loi !

Fini le repos, fini les vacances, nous voilà de retour à la dure réalité imposée par un gouvernement antisocial. Ce gouvernement, par cet acte dictatorial, affiche son choix politique libéral à l'écoute du MEDEF. Il reste sourd au millier de personnes qui ont exprimé leur colère lors des 12 manifestations. A l'avis de 70 % des citoyens qui sont contre cette loi.

Malgré six mois de fronde syndicale et politique contre la loi travail, le gouvernement a continué sa stratégie du bulldozer en plein cœur de l'été. Adopté par le Parlement le 21 juillet après le recours au 49.3, le texte a finalement été validé le 4 août par le Conseil constitutionnel. Il a ensuite été promulgué par HOLLANDE et publié le 9 août au Journal officiel. Après les atteintes au droit de manifester, après le passage en force du 49.3 pour faire passer la loi travail contre l'avis de la majorité des organisations syndicales et de la population :

- Maintien de l'inversion de la hiérarchie des normes, fini les accords de branches, les accords d'entreprises feront loi ;
- Heures de nuit comptabilisées de minuit à 5 h, et non plus entre 21 h et 6 h ;
- Facilitation des licenciements : les juges ne pourront plus vérifier si l'entreprise qui licencie pour motif économique connaît de réelles difficultés ;
- La modulation du temps de travail pourra être faite sur 3 ans... les heures supplémentaires payées au bout de 3 ans seulement à 10 % au lieu de 25 % ;
- Référendum d'entreprise : votre patron pourra faire approuver un accord de chantage à l'emploi par référendum, en contournant les délégués syndicaux, etc.

Face au diktat du gouvernement Valls, il n'y a pas d'autre choix que l'action collective des salariés.

Le syndicat CGT Michelin appelle toutes les catégories de salariés à faire grève
et à manifester **le 15 septembre place du 1er mai à 10 h 00** :

Equipe A et 2/4 : 10 h 00
Equipe B : en fin d'équipe
Equipe C : en fin d'équipe
EFS : le 18 septembre

Arrêts de travail pouvant aller de 2 h à la journée.

Jean-Michel GILLES
Secrétaire Général

Info : La CGT Michelin et l'Union Fédérale des Ingénieurs et Cadres de la Fédération de la chimie seront à la rencontre des salariés de cette catégorie les 8 et 9 septembre à Ladoux et aux Carmes, pour plus d'infos rendez-vous en dernière page !

SOMMAIRE

Page 1 – Edito
Page 2 – Paradoxe, licenciement chez Air France
Page 3 – CE pour tous, loi travail
Page 4 – Réunion UFICT
Bulletin de syndicalisation

Le paradoxe, bons résultats/suppressions d'emplois.

L'entreprise a confirmé le 26 juillet ses objectifs pour l'ensemble de l'année 2016, après avoir publié des résultats en nette amélioration au premier semestre.

Le groupe a profité d'une hausse des volumes de ventes, d'une baisse des coûts des matières premières et des mesures de compétitivité mises en œuvre ces dernières années.

Michelin a dégagé un résultat net de 769 millions d'euros, contre 707 millions d'euros un an plus tôt avec un résultat opérationnel en progression de 8,8 %.

Dans le même temps, l'excédent brut d'exploitation (Ebitda) sur activités courantes est ressorti à 2,09 milliards d'euros, contre 1,91 milliard d'euros au premier semestre 2015.

Le groupe a par ailleurs dégagé un cash-flow libre positif de 8 millions d'euros, en amélioration de 108 millions d'euros par rapport au premier semestre 2015.

C'est dans ce contexte de croissance et de résultats extraordinaires que l'entreprise supprime plusieurs centaines d'emplois dans l'ingénierie et le rechapage avec la fermeture de ce service.

Le groupe Michelin souhaite avoir l'aval des organisations syndicales pour supprimer des emplois. La CGT étant un syndicat qui se distingue des autres a fait le choix de ne pas signer l'accord portant sur les mesures qui accompagnent cette casse de l'emploi.

La CGT ne serait plus la CGT si elle se rendait complice de la stratégie et de la politique de l'entreprise de fermetures et de délocalisations.

Licenciement d'un délégué CGT chez Air France

La gravité pour justifier le licenciement Vincent Martinez, délégué CGT Air France, n'est pas celle évoquée par la Ministre du travail d'avoir participé à l'épisode de la chemise arrachée. Madame El Khomri en validant le licenciement affiche clairement une attitude revancharde d'un gouvernement qui mis en échec face à la mobilisation obtenue par la CGT pour rejeter la loi travail condamne notre camarade d'être à la CGT. Ce syndicalisme qui n'accepte pas de faire subir aux salariés, pour faire plaisir au capital.

Voilà quelle est la véritable justice de notre camarade aux yeux de Hollande, Valls, et El Khomri : c'est d'appartenir à la CGT. En se prononçant contre l'avis de l'inspecteur du travail la Ministre du travail rabaisse le rôle de l'inspecteur du travail.

Pour se faire élire en 2012 Hollande était l'ennemi du capital.
En 2016, il en est devenu le laquais !

LES GOUVERNEMENTS PASSENT LA CGT RESTE !

Un C.E. pour tous

Si La **CGT** devient l'organisation syndicale majoritaire, elle mettra en place une nouvelle répartition des quotients familiaux avec une grille de réductions allant de -10 % à -70 % (aujourd'hui -20 % à -50 %), ce qui aura pour effet d'aider un peu plus les bas salaires, et des bas salaires nous en trouvons dans toutes les catégories de personnel chez Michelin.

La **CGT** remettra en place l'aide pour les retraités, disparue depuis une décennie.

Injustice pour la **CGT**, les retraités méritent autant que les actifs, une part de la dotation du CE. Pour la plupart ils n'ont pas pu ou pas eu la possibilité de se servir du CE en tant qu'actif et une fois à la retraite tous les avantages leur sont supprimés.

A plus ou moins long terme nous serons tous des retraités avec des retraites de plus en plus petites, et la **CGT** vous donnera l'occasion de partir vous ressourcer à des prix abordables.

Un point important aussi, elle mettra en place des horaires d'ouverture de l'accueil du CE plus matinaux 8h (aujourd'hui 11h30) pour permettre aux salariés ne pouvant pas se déplacer les après-midis de venir les matins.

Pour avoir un C.E pour tous : Votez **CGT.**

LES CITOYENS FRANÇAIS FACE À LA LOI TRAVAIL

Les français pour la loi travail ? Certainement pas.

Plus de 60 % des citoyens français restent opposés à cette loi antisociale, et 73 % étaient opposés à l'utilisation du 49.3.

Les français opposés aux actions menées par la CGT ? Certainement pas.

Pour preuve, une cagnotte ouverte fin mai par la CGT pour aider les salariés impliqués dans des grèves reconductibles contre la loi travail a **rapporté en seulement un mois, 500.000€.**

Du jamais vu. Jamais une caisse de syndicat n'avait recueilli autant de dons en si peu de temps.

Non, les français ne sont pas dupes, et la CGT mettra tout ce qui est en son pouvoir, y compris le juridique, pour faire annuler la loi travail.

Parce que le travail peut être une source de satisfaction mais aussi la cause de drames inacceptables, trouver l'équilibre vie privée/vie professionnelle est de plus en plus difficile.

On peut être cadre, technicien, salarié chez Michelin et syndiqué à la CGT, être soutenu, informé, participer à l'action collective pour une démarche de vrais progrès sociaux, modernes et démocratiques.

La CGT défend et conquiert de nouveaux droits pour tous les salariés.

Le syndicat CGT Michelin vous invite à une réunion publique :

LE JEUDI 8 SEPTEMBRE À 18 HEURES

AU CENTRE JEAN RICHEPIN SALLE N°6

Venez rencontrer, échanger, débattre avec :

⇒ l'animateur du collectif UFICT, délégué syndical chez SANOFI,

⇒ le coordinateur CGT du groupe Total,

⇒ des cadres syndiqués dans les grandes entreprises de l'industrie chimique.

Ils iront aussi à votre rencontre vendredi 9 septembre matin aux portes de l'usine des Carmes et à midi au Campus à Ladoux.

Pour satisfaire nos revendications sur les salaires, sur la pénibilité, sur les investissements industriels, sur la réduction du temps de travail, sur les retraites, l'argent existe !

- Les entreprises du CAC 40 ont dégagé un profil de 53,5 milliards d'euros,
- En 2016, les actionnaires devraient se partager quelque 1028 milliards d'euros soit la moitié de la richesse produite dans l'hexagone,
- La rémunération des patrons du CAC 40 s'élèvera à 167,2 millions d'euros en moyenne pour 2015, soit 4,18 millions d'euros en moyenne pour chacun d'eux.
- A 40 personnes, ils gagnent autant que 8700 salariés au SMIC toutes cotisations incluses.

Pendant ce temps, les salaires, pensions, minimas sociaux, sont au point mort.

Le 15 septembre, pour obtenir les réponses à nos revendications tous dans la mobilisation, tous en grève !

Pour joindre le syndicat CGT Michelin :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 au : **04.73.36.07.71**

et par mail : **cgt.michelin@wanadoo.fr**

Contacts délégués syndicaux :

Jean Michel Gilles : 06.88.43.92.11

François Roca : 06.75.10.34.00

Michel Chevalier : 06.88.47.25.00

Jean Paul Cognet : 06.80.44.60.22

Bulletin d'Adhésion

Nom –Prénom ……

Adresse ……

Code Postal—Ville ……

Atelier—Usine ……

@: …… …… ☎ : ……

Bulletin à remettre à un militant CGT de votre connaissance ou à retourner à l'adresse indiquée :

Syndicat Michelin, Place de la Liberté, Maison du Peuple, 63000 Clermont-Ferrand.

L'Action—Journal financé par les syndiqués CGT … Dépôt Légal N°8/88 … Com. Par. 54 545 … Dir. Publ. JM Gilles-Imp. Par nos soins